

Territoire du Ruanda.
Préfecture de Kibungu
Poste dét. de Rwamagana.

92
1
2

RELEVÉ DES AMENDES ET FRAIS JUSTICE

L'officier de Police Judiciaire SAFARI J.

[Signature]

QUITTANCE	NOMS	AMENDE FORFOTAIRE	AMENDE DE TRIBUNAL
N°1023/10362/B.	: MUGEZANGANGO	: deux cent cinquante frs	: Néant.
N°1023/10363/B.	: BASHAMAJE	: septante cinq frs	: Néant.
N°1023/10364/B.	: Disparue	:	:
N°1023/10365/B.	: KAYIJUKA	: cent francs	: Néant
N°1023/10366/B.	: BUTERA Victor	: cent francs	: Néant
N°1023/10367/B.	: NDAMIYUMUGABE L.	: mil francs	: Police de roulage PV.n°83
N°1023/10368/B.	: AMUR Bin Sultan	: quatre cent frs	: Néant.
N°1023/10369/B.	: SINDAMIRWA	: cinquante francs	: Néant
N°1023/10370/B.	: RWANGABA	: cinquante francs	: Néant.
N°1023/10371/B.	: AMUR Bin Sultan	: cinq mille cent nonante quatre	: tribunal MP.
N°1023/10372/B.	: SIGINA Josep.	: septante cinq frs	: Néant.
N°1023/10373/B.	: JUMA Pascal	: septante cinq frs	: Néant.
N°1023/10374/B.	: KAREKEZI Atanase SINDAMIRWA	: septante cinq cinquante frs	: Néant.
N°1023/10375/B.	: JUMA HAMIS	: septante cinq frs	: Néant
N°1023/10376/B.	: RUGARAVU	: cent vingt cinq frs	: Néant Tribunal OMP.
N°1023/10377/B.	: RUJUGUTA	: cent francs	: Néant.
N°1023/10378/B.	: KARANGWA Xavier	: septante cinq frs	: Néant.
N°1023/10379/B.	: MUSHYITSI Said	: cent vingt cinq frs	: Tribunal MP.
N°1023/10380/B.	: SEMBEBA	: cent francs	: Néant.
N°1023/10381/B.	: SALHE Bin Milla	: cinq cent septante cinq	: Tribunal OMP.
N°1023/10382/B.	: LICUNCU	: quarante francs	: Néant.
N°1023/10383/B.	: NYIRIMBILI	: quarante francs	: Néant.



TOTAL = HUIT MILLE SIX CENT NONANTE NEUF FRANCS (8699frs)

REC Le 27/12/02

C.T. 1023/10383/B

L.A. Nils

[Signature]